

**DÉCLARATION
LIMINAIRE**

www.fnte.cgt.fr



CSA-R MARINE du 17 juin 2025

Une fois de plus, ce CSA Marine se tient dans une période troublée aussi bien au niveau international que national. Une fois encore, les armes continuent de parler aussi bien au Proche-Orient qu'en Ukraine et les conséquences de cette folie meurtrière sont des milliers de morts et blessés dans les populations civiles, dont de nombreux enfants.

La CGT tient avant tout à réaffirmer sa volonté de paix et de solidarité et ne soutiendra jamais une économie de guerre qui va à l'encontre de l'intérêt des peuples. Nos directions et services travaillent pour la défense nationale et ne doivent pas œuvrer à armer des pays qui ne respectent pas les traités internationaux. Une démarche indispensable à la mise en œuvre du progrès et de la justice sociale.

Pour toutes ces raisons, **la FNTTE-CGT** revendique la création d'un Pôle Public National de Défense qui regrouperait tous les acteurs de la défense sous le contrôle des deux chambres élues que sont l'Assemblée Nationale et le Sénat afin de garantir une orientation stratégique transparente et conforme aux valeurs de la République. Les orientations y seraient débattues en laissant la décision finale au Président de la République et au Premier Ministre.

Les personnels du Ministère des Armées comme ceux du Réseau Marine sont confrontés à des mutations et transformations incessantes (ADP PC, ODIN, Transformation numérique, etc..). Les missions deviennent de plus en plus complexes et difficiles à organiser. L'embauche statutaire, garante de la pérennité et de l'expertise de nos services, est sacrifiée au profit de l'emploi sous contrat, fragilisant la fidélisation, l'attractivité et le maintien des compétences indispensables à la Marine Nationale.

Malgré une Loi de Programmation Militaire 2024-2030 en forte augmentation, les Plans de Recrutement (PDR) 2024 et 2025 de la Marine ont été coupés dans leur dynamique à cause de la situation budgétaire nationale. L'embauche de contractuels représente un tiers de ces recrutements. Ceci est totalement inacceptable pour la CGT et ne répond en rien aux besoins réels des établissements.

En termes de fidélisation, d'attractivité et du maintien de compétences sur un temps long, la CGT doute fort de l'efficacité de cette politique de recrutement. Quand on regarde les déroulements de carrières des fonctionnaires de toutes catégories et des ouvriers de l'état, nous sommes loin du compte, et l'année 2025 n'y déroge pas !!! Les volumes imposés par les lignes directrices de gestion et les taux d'avancement sont largement en dessous des besoins réels. En reconnaissance du travail des agents qui tous les jours donnent le meilleur d'eux-mêmes, **la CGT** revendique :

- Une augmentation significative et pérenne du point d'indice à la hauteur de l'inflation subie depuis 2010 et indexée automatiquement sur l'inflation ;
- L'intégration des primes pour le calcul de la pension des fonctionnaires qui garantirait une pension digne et juste ;
- La semaine à 32h sans perte de salaire permettant une meilleure conciliation vie professionnelle/vie privée ;
- La priorisation et le renforcement des embauches statutaires pour les catégories A, B et C, ainsi qu'un nombre suffisant de postes pour les déroulements de carrière des Ouvriers d'État, basés sur les besoins réels et non sur des quotas restrictifs.

La construction du budget de l'Etat et de la Sécurité sociale pour l'année 2026 devra être guidée par des mesures de justice sociale et fiscale plus que jamais indispensable. Pour répondre à ces exigences sociales, démocratie sociale et démocratie parlementaire doivent retrouver pleinement leur rôle. Dans la période qui s'ouvre, la place et le rôle de la négociation collective doivent être renouvelés, renforcés et respectés. Sans prise en compte de ces facteurs, la situation financière des personnels civils du MINARM deviendra de plus en plus critique.

Cependant, au gré des informations distillées par le gouvernement et relayées dans certains médias, nous avons de forts doutes que les problématiques de pouvoir d'achat (augmentation du point d'indice, maintien de la GIPA, réduction de 10% de la réduction en arrêt de travail y compris pour les femmes placées en congés de maladie ordinaire pendant leur grossesse), de reconnaissance professionnelle (avancements dignes de ce nom), de justice sociale, de conditions de travail (organisation et infrastructures) soient la véritable préoccupation du 1er Ministre et de son gouvernement.

A toutes ces difficultés viennent s'ajouter une individualisation des salaires via des primes individuelles et aléatoires qui pourraient disparaître ou diminuer au gré des difficultés budgétaires mais aussi une politique cynique du logement social dont les principales victimes seront les fonctionnaires de catégorie « C » et les ouvriers de l'état surtout dans certains bassins d'emplois.

Lors de ce CSA Marine, **la CGT** sera très vigilante sur l'expérimentation ADP PC mise en œuvre depuis le 1er Janvier 2025 sur la BdD Brest/Lorient aussi bien sur la manœuvre RH et les 8 recrutements nécessaires pour combler les postes vacants que sur la validation des différents processus. Ainsi que sur l'évolution du décret amiante du 21 avril 2006, sur la simplification du dispositif « Travaux Insalubres » et leurs éventuelles conséquences pour un départ anticipé des agents.

Année après année, cette déclaration liminaire ressemble au film « Un jour sans fin » où l'acteur revit la même journée indéfiniment. **La CGT** a l'impression de traiter les mêmes maux tels que la prime IMOMA, le calcul au prorata des jours RTT et CA pour les semaines sur un cycle de 4,5j, des avancements au rabais sans aucune issue favorable pour les agents, les retards dans les remboursements de frais de déplacements. Une telle situation est intolérable et inacceptable !!!

Pendant nos déploiements dans le cadre de la souffrance au travail, **la CGT** s'aperçoit que cette dernière est très présente dans certains établissements. L'Inspecteur adjoint des armées, lors de notre rencontre, nous dit que « les gens supportent la souffrance s'ils comprennent le sens de ce que l'on fait ». Ces propos sont inacceptables.

Le SSF est dans la tourmente. Un service entier s'écroule. **La CGT** attend des actions de l'administration.

Pour terminer ces propos liminaires, nous avons été alertés sur le risque de ne pas renouveler les horaires d'été en décalé chez Naval Group, sur demande du SSF ou autres. Même si depuis ces doutes ont été levés, ces horaires sont un acquis historique et une réelle amélioration des conditions de travail pour les personnels civils. Les "solutions" proposées en substitution, telles que la climatisation massive des locaux, sont à contrecourant des enjeux environnementaux et sociaux. Nous souhaitons que ce type d'horaires soit prorogé chaque année et inclus, de façon pérenne, dans les différents contrats de MCO.

Merci de votre attention.

